

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2011

Date de la convocation : 22 avril 2011.

Tous les conseillers municipaux en exercice étaient présents à l'exception de M. Sébastien PLEIGNET (procuration à Mme Aurélie MENUÉY) et Mme Catherine PERRIN.

La lecture du compte rendu de la séance du 11 avril 2011 n'a soulevé aucune remarque.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a, à l'unanimité :

- suite au départ à la retraite de Mme Maryse FOUQUET-PAQUIGNON, entériné la suppression du poste d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (31h45 hebdomadaires), après avis favorable du comité technique paritaire,
- à l'occasion d'un voyage pédagogique organisé par le lycée Georges Colomb de LURE, octroyé une subvention de 20 € pour chacun des deux élèves originaires de la commune concernés,
- augmenté les taux d'imposition, pour 2011, de 1,5% par rapport à l'année dernière :
  - ↳ taxe d'habitation : 5,30 %
  - ↳ taxe foncier bâti : 9,97 %
  - ↳ taxe foncier non bâti : 24,93 %
- confié à l'entreprise RUFF de SENARGENT les travaux annuels de fauchage des accotements de chemins communaux et forestiers (coût : 37 € HT de l'heure),
- défini le programme de travaux de voirie bénéficiant de l'aide financière départementale : réparations localisées et aménagement de trottoirs de la rue de Bonnal,
- autorisé le maire à signer la convention entre le Département de la Haute-Saône et la commune relative à l'aménagement de la traversée du village - tranche 2 - place de la fontaine des Tilleuls (rétrécissement de chaussée par la pose de bordures, création de places de stationnement, aménagement d'un plateau surélevé et aménagement du carrefour avec la route départementale 49), la part communale s'élevant à 81 359,50 € (hors plus-value pour matériaux particuliers),

- établi un échéancier de réalisation du programme de travaux nécessaires à la mise en conformité du système d'assainissement, conformément à la synthèse proposée par le bureau d'études chargé de réaliser le zonage d'assainissement, afin que les perspectives d'urbanisation présentées dans le projet de Plan Local d'Urbanisme soient cohérentes,
- décidé d'informer les instances parlementaires sur le risque de disparition de la saison « chantiers internationaux de jeunes », suite à la baisse significative des financements accordés par l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 30 avril 2011

Le Maire,

Michel RICHARD